

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières



La dépêche

n°27 / Hiver 2017

Intercom

LES MONÉDIÈRES REJOIGNENT NOTRE COMMUNAUTÉ





14 décembre 2016, Réunion Diagnostic Agricole

I L'ÉDITO DU PRÉSIDENT I

La loi NOTRe, promulguée en août 2015 et porteuse d'une nouvelle organisation de l'action publique territoriale, a abouti à une refonte de la carte intercommunale, par la fusion ou l'extension des communautés des communes.

Notre collectivité s'est ainsi étendue, depuis ce début d'année, à trois nouvelles communes, Chaumeil, Meyrignac l'Eglise et Sarran, anciennement membres de la Communauté de Communes des Monédières. Cette extension porte à 20 communes le périmètre de la Communauté de Communes, pour une population d'environ 11 300 habitants. Je tiens à rassurer les administrés de ces trois communes sur le fait que les services jusqu'ici assurés par la Communauté de Communes des Monédières continueront intégralement à l'être par notre collectivité.

Nous avons fait le choix, unanimement en conseil communautaire, de ne pas rejoindre la future grande collectivité de Haute-Corrèze, afin de garder la proximité nécessaire à l'exercice de services de qualité et adaptés aux besoins des usagers. Cependant, certains projets nécessiteront d'être portés à une échelle plus large, en particulier à l'échelle du Pays de Haute-Corrèze Ventadour. Cela est d'ailleurs déjà en cours, depuis septembre dernier, avec l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale, porteur d'un projet de territoire et d'orientations d'aménagement.

Au-delà de ce changement de périmètre, de nouvelles compétences seront assurées désormais par notre collectivité, en particulier la gestion des zones d'activités (économiques, touristiques, artisanales, etc.), la collecte et le traitement des ordures ménagères par la dissolution du SIRTOM d'Egletons devant intervenir courant 2017 ou début 2018, ou bien encore la politique de l'habitat social par le transfert de l'Office Public de l'Habitat d'Egletons à la Communauté de Communes. Par ailleurs, la collectivité s'est engagée dans la stratégie « Tout FTTH (Fiber To The Home) » portée par le Conseil Départemental de Corrèze, qui devrait permettre à l'ensemble des entreprises et habitations de bénéficier de la fibre optique d'ici 2021. Enfin, le projet d'implantation de 8 hectares de serres à tomates, en face de l'usine d'incinération de Rosiers d'Egletons, suit également son cours et devrait aboutir d'ici 2018. Ces projets doivent permettre à notre territoire de conserver son dynamisme économique.

Surtout, tous ces changements conduisent la Communauté de Communes à grandir, à évoluer, à s'adapter et à assurer de nouveaux services.

C'est dans cet esprit que le Conseil Communautaire a souhaité, par délibération le 24 septembre dernier, marquer le début d'une nouvelle ère pour notre collectivité, en la renommant Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières. Ce nouveau nom consacre ainsi la référence historique au pays du troubadour Bernard de Ventadour, au dynamisme économique de la ville d'Egletons, reconnue par ailleurs nationalement pour son savoir-faire en matière de génie civil, et enfin au massif des Monédières, nouvel atout touristique de notre territoire marqué, entre autres, par le Suc-au-May, le musée du Président Chirac à Sarran ou bien encore l'historique Bol d'Or des Monédières à Chaumeil.

Ce numéro sera ainsi dédié à la présentation des trois communes nous rejoignant, ainsi qu'à la description des compétences assurées par la Communauté de Communes.

Nous reviendrons sur les travaux d'extension de l'accueil de loisirs de Darnets et la poursuite du chantier de construction du futur accueil de loisirs de Montagnac-St-Hippolyte. Nous aborderons également le programme d'entretien des cours d'eau, terminé fin 2016 et auquel succédera un nouveau programme à partir de 2018.

En conclusion, l'année 2017 marquera une nouvelle étape du développement de la Communauté de Communes. Je vous réaffirme ici mon attachement à l'amélioration constante des services offerts à la population, dans une volonté de voir s'implanter de nouvelles entreprises et s'installer de nouvelles familles.

Aussi, c'est de tout cœur que je vous adresse tous mes vœux de santé, bonheur, réussite et vous souhaite une excellente année.

I La Dépêche Intercom I
Journal d'information de la Communauté de Communes de
Ventadour Égletons Monédières
Directeur de la publication : Jean-Louis Bachellerie
Comité de rédaction : Francis Dubois, Jean-Louis Bachellerie et le
personnel de la Communauté de communes
Conception Graphique : Commune d'Egletons
Crédits photo : Communauté de communes / Commune d'Egletons /
Couverture : Dominique Agnoux
Impression : 4 800 ex.
Imprimeries de Corrèze - 19 Brive
Parution : Semestriel
Numéro : 27



Francis DUBOIS
Président de la Communauté de Communes
Ventadour Égletons Monédières



I ACCUEIL DE LOISIRS I

Réception des travaux de l'ALSH de Darnets



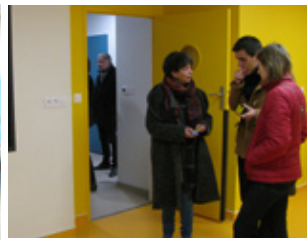
Le 19 décembre dernier, les élus de la Commission Travaux, présidée par Jean-Noël Lanoir, maire de Laval sur Luzège, ont assisté à la réception des travaux d'extension de l'accueil de loisirs de Darnets.

Pour rappel, l'accueil de loisirs occupait jusqu'ici les locaux de la mairie. Devenus trop exigus face à la fréquentation du centre, il a été décidé de conserver l'aile gauche du bâtiment communal et d'y adjoindre un sas d'entrée, un bureau et une salle de repos.

Le montant des travaux s'élève à 145 250 € HT, subventionné à hauteur de 101 675 € HT soit 70 % : Union Européenne (45%), Etat (12%) et Caisse d'Allocations Familiales (13%).

D'une capacité d'accueil maximale de 24 enfants, ce centre est ouvert aux enfants de 3 à 17 ans, les mercredis après-midis et tous les soirs de la semaine en période scolaire, ainsi qu'une partie des vacances scolaires.

De son côté, le chantier de construction du nouvel accueil de loisirs de Montagnac-St-Hippolyte se poursuit. Son ouverture est prévue en juillet prochain, et il fonctionnera dans les mêmes conditions que les autres centres de loisirs intercommunaux.



I ENVIRONNEMENT I

Cellule opérationnelle rivières

La Communauté de Communes a achevé en 2016 son 2^{ème} Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des milieux aquatiques (2012-2016), ayant pour objectif la gestion, la restauration de la qualité et de la fonctionnalité des cours d'eau ainsi que celle de la ressource en eau.

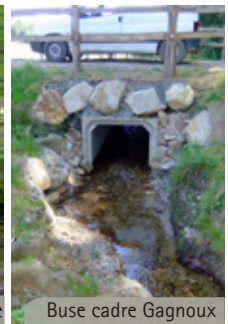
Ainsi la C.O.R., animée par un technicien rivière, a pour mission de diagnostiquer les cours d'eau du territoire afin de proposer des actions de restauration et de préservation des milieux aquatiques.

Le technicien rivière est également disponible pour conseiller et assister :

- Les propriétaires d'ouvrages ou d'étangs dans leurs travaux de mise en conformité réglementaire.
- Les exploitants agricoles, dans leur projet de gestion et valorisation de zones humides, mise en défense de cours d'eau et mise en place de dispositifs d'abreuvements.
- Les exploitants forestiers, lorsque l'existence d'un cours d'eau ou d'une zone humide nécessite la mise en place de précautions particulières.



Soudeillette



Buse cadre Gagnoux

En chiffres : Bilan du programme

- 83 km de cours d'eau restaurés et 65 km entretenus par la réalisation de travaux de bûcheronnage sur les boisements de berges et le lit mineur.
- 15 hectares de zones humides restaurées et préservées via un entretien confié à des exploitants agricoles locaux avec le suivi du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin.
- Stabilisation de passages à gués publics sources d'ensablement.
- 6 ouvrages de rétablissement du franchissement piscicole en partenariat avec la Fédération de pêche de la Corrèze :

Reconnexion piscicole du bassin versant du Gagnoux avec le Doustre soit 15 km de ruisseaux.

Reconnexion piscicole du Vasséjoux soit 3,5 km.

Reconnexion piscicole du ruisseau du Gaumont sur l'ensemble de son linéaire soit 7,5 km

Effacement d'un passage busé sur le Doustre à Rosiers d'Egletons

Etudes préalables aux travaux sur le Deiro et la Soudeillette.

L'ensemble de ces travaux est financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental, et le Conseil Régional.



Pré-bassins Gagnoux



Passage à gué - Ruisseau de la Brette



I ENFANCE - JEUNESSE I

Spectacles de Noël

La Communauté de Communes, soucieuse des enfants des écoles du territoire leur a, comme à l'accoutumée, offert un spectacle de fin d'année, invitant également les élèves des communes nouvelles.

Répartis sur quatre représentations les 12 et 13 décembre derniers, près de 900 enfants ont ainsi pu applaudir le clown-musicien Jules Butane, lors d'un spectacle entremêlant notamment chant, jonglerie et musique, au sein de l'Espace Ventadour mis gracieusement à disposition par la Commune d'Egletons.

De leur côté, les tout petits du multi-accueil et du Relais Accueil Petite Enfance se sont laissés porter par les histoires de Raya et de sa copine Choko, dans un spectacle de marionnettes et de Kamishibai's (petits théâtres japonais composés d'images que l'on fait défiler dans un écran de bois), présenté, à la Maison de l'enfant, par la compagnie des « P'tits bouts et Cie ». 34 enfants, 9 parents et 11 assistantes maternelles étaient présents pour assister au spectacle.



Journée des assistantes maternelles

Le samedi 19 novembre dernier à la Maison de l'Enfant à Egletons, s'est tenue la journée des Assistantes Maternelles, organisée par le Relais Accueil Petite Enfance de la Communauté de Communes de Ventadour et le RAPEI Haute-Corrèze.

L'objectif de cette journée, qui se tient chaque année alternativement à Ussel ou Egletons, est de permettre aux assistantes maternelles ainsi qu'aux enfants qu'elles accompagnent de bénéficier d'ateliers et de temps d'échanges.

Une trentaine d'assistantes maternelles ont ainsi pu profiter d'un atelier relaxation, permettant d'apprendre à réaliser des exercices simples chez elles, ou d'une séance sur les gestes et postures à adopter en vue de limiter les sources de douleur ou de blessure. Environ 30 enfants, accompagnés d'un parent, ont quant à eux participé à un atelier de motricité animé par une psychomotricienne, répondant aussi aux questions des parents, ou à une séance d'éveil musical assurée par une musicienne conteuse. Ce moment très apprécié est désormais renouvelé une fois par mois pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles qui fréquentent les ateliers du RAPEI.

Ces rencontres autour de la petite enfance sont très bénéfiques et constituent, comme l'a dit une jeune maman en congé parental, « une bouffée d'oxygène aussi bien pour les enfants que pour les parents ». Au vu de ce bilan très positif, une journée autour de la petite enfance sera organisée en 2017 avec la présence du multi accueil intercommunal, autre acteur majeur de la politique petite enfance sur le territoire communautaire.



I CENTRE AQUARÉCRÉATIF I

L'association la Maison d'Hestia (Fondation J. Chirac) reçue au centre aquarécréatif

Le 6 décembre dernier, l'association Hestia Culture Sport Adapté (Fondation Jacques Chirac) a organisé, au centre aquarécréatif intercommunal, une journée d'activités aquatiques réunissant les établissements de toute la Corrèze (Brive, Sornac, Ussel, etc.), destinée aux personnes en situation de handicap mental.

Près de 100 personnes ont ainsi profité des installations du centre.



L'INTERCOMMUNALITÉ S'AGRANDIT

Une nouvelle carte

Ainsi qu'évoqué dans l'édito de ce numéro, la Communauté de Communes de Ventadour s'est étendue depuis le 1^{er} janvier dernier, en intégrant les communes de Chaumeil, Meyrignac l'Eglise et Sarran, anciennement membres de la Communauté de Communes des Monédières qui a été dissoute.

Ces communes sont présentées dans les pages qui suivent.



Les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives

Outre cette extension, de nouvelles compétences seront désormais assurées par la Communauté de Communes.

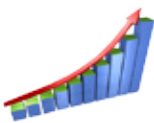
COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DU TERRITOIRE



Réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
Schéma de cohérence territoriale.
Instruction des autorisations du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Création, aménagement et entretien de zones d'activités.
Promotion du tourisme, dont la gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal...

AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'AIRE D'ACCUEIL POUR GENS DU VOYAGE



Compétence obligatoire - Non exercée du fait de la taille du territoire.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Exercice délégué au SIRTOM de la Région d'Egletons

Collecte des déchets ménagers.
Gestion d'une déchetterie.
Collecte des encombrants.
Animation d'un plan de prévention des déchets...

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)



Compétence obligatoire au 1er janvier 2018

Gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, etc.).
Prévention et sensibilisation à l'environnement...

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

VOIRIES



Exercée selon intérêt communautaire

Entretien des voies d'accès aux zones d'activités économiques...

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE



Réalisation et animation de programmes d'aides à l'habitat.
Élaboration, suivi et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).
Gestion de l'Office Public de l'Habitat d'Egletons...

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS, DÉFINIS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Exercée en compétence optionnelle, uniquement pour les intérêts définis d'intérêt communautaire (caractère unique et diversité géographique des usagers)

Construction, gestion et entretien du Centre aquarécréatif à Egletons.
Construction, gestion et entretien de l'Ouvrage Théâtral Permanent à Lapeau...

ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DE L'ENFANCE-JEUNESSE



Gestion de quatre accueils de loisirs et d'un espace jeunes.
Gestion d'un multi-accueil (crèche).
Gestion d'un Relais d'Accueil Petite Enfance et d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ACTIVITÉS TOURISTIQUES :

Entretien du site du Château de Ventadour. Gestion d'équipements touristiques (Domaine des Monédières à Meyrignac-l'Église, Maison de Pays des Monédières et l'Auberge des Bruyères à Chaumeil, etc.)

- **CHEMINS DE RANDONNÉE** : Création et entretien de chemins de randonnée. Réalisation d'un topoguide ou d'outils de communication à destination des randonneurs.

- **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)** : Contrôle des installations neuves. Contrôle courant des installations. Conseil aux propriétaires. Mise en place de groupements de commandes pour l'entretien des installations.

- **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE** : Participation au financement de la stratégie numérique portée par le Conseil Départemental de Corrèze (Fibre à domicile pour tous d'ici 2021).

I DOSSIER I

L'Intercommunalité s'agrandit

Le logo évolue mais conserve son sens

Le Conseil Communautaire a fait le choix de marquer l'évolution de la collectivité, en la renommant Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières.

Cependant, il a été décidé de conserver le précédent logo créé en 2006, d'une part pour des raisons d'économies et d'autre part du fait de sa signification, toujours d'actualité en 2017.



Communauté de Communes de
Ventadour

Ancien logo



Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Nouveau logo

Rappel des éléments constitutifs du logo

LE PICTOGRAMME

- Le carré est solide, stable. Il rassure et dégage des idées positives. L'imbrication de ces deux carrés représente la structure et l'organisation de la communauté de communes. C'est aussi l'idée de groupe et d'action commune qui se dégage à travers cette construction.

- Le « dessin » spontané, (effet crayon) tranche avec cette construction et donne beaucoup de spontanéité au visuel. L'ouverture en haut à droite du pictogramme semble laisser les rayons s'échapper : elle symbolise l'ouverture l'avenir et l'écoute.

- Le centre du carré, source lumineuse, peut s'interpréter comme un soleil, une étoile... ces représentations sont joyeuses et dynamiques.

LA COMPOSITION

Globalement, la construction de l'ensemble (pictogramme + police) est aérée et utilise beaucoup de blanc : cela institutionnalise le logo et le rend conforme à l'identité qu'il représente.

LES COULEURS

Les couleurs chaudes humanisent le logotype, en lui conférant une forte valeur sociale.

Le jaune soleil réintroduit l'idée d'un pays agréable, à visiter (tourisme).

LA TYPOGRAPHIE

La typographie utilisée (Rotis semi sans) est élégante et très lisible. Le fût des caractères est fin, les empattements très équilibrés, les déliés subtils.

Cette police n'a pas le rendu froid d'une police bâton (Helvetica, Verdana, Futura). Ainsi, elle trouve son harmonie avec un pictogramme «dessiné», spontané.





Chaumeil

Maire : Pierre KUTTIG
 Secrétaire de mairie : Thierry PECHADRE

Nombre d'habitants : 161
 Téléphone mairie : 05 55 21 34 11
 mairie-chaumeil@wanadoo.fr

Culminant à 908 mètres, la commune de Chaumeil dispose également du passage de la Corrèze au Vialaneix. La commune est riche d'un patrimoine architectural mais aussi naturel. L'église est ainsi classée pour son porche et pour la statue de son Saint Patron, Saint Jacques Le Majeur. L'un des sites marquants de Chaumeil réside en sa table d'orientation installée en 1935 au Suc-Au-May, point haut du village. Chaque année, ce lieu d'observation panoramique comptabilise près de 35 000 visiteurs.

Au delà de ce patrimoine bâti ou naturel, Chaumeil est connu pour son historique course cycliste : le Bol d'Or des Monédières. Le club sportif des Monédières a pris sa suite pendant de nombreuses années pour l'organisation de cette course mythique, associant le vélo et l'accordéon. Plusieurs arrivées du Paris-Corrèze ont aussi contribué à l'histoire d'amour entre la commune et le cyclisme. Aujourd'hui, plusieurs circuits de VTT sont balisés. Du 12 au 20 août, le club sportif des Monédières organisera une exposition retraçant l'histoire du fameux Bol d'Or. En souvenir de cette course, le Tour du Limousin arrivera le 17 août à Chaumeil. L'accordéon sera à l'honneur pendant toute cette journée.

La commune reste aujourd'hui un lieu de détente et de sport pour les touristes et les résidents avec notamment plusieurs chemins de randonnées, le chemin Saint-Jacques, son centre équestre ou encore son étang permettant la baignade. Le Suc-Au-May est aussi un lieu réputé pour la pratique du parapente.

Les amoureux de culture pourront découvrir à la Maison des Monédières un lieu de découverte du terroir et une exposition permanente sur Jean Ségurel.

La commune compte aussi de nombreuses animations. Des stages « Folklores et traditions » seront organisés les 14 janvier, 18 mars, 3 et 11 août. Le 28 mai aura lieu le trail des myrtilles. Même fruit toujours le 30 juillet avec la fête de la myrtille, sa tarte géante, et son repas festif. À noter également le 16 juillet prochain le vide grenier « L'Écho de nos bruyères ».

LE MOT DU MAIRE

Pierre KUTTIG, Maire de Chaumeil



Chaumeil est devenu célèbre grâce à deux hommes. D'abord, le Docteur Lafarge, conseiller général du canton de Corrèze qui a fait ériger la Table d'Orientation au Suc-au-May (908 m), en 1935. Ensuite, Jean SÉGUREL, enfant de Chaumeil, accordéoniste, auteur, compositeur. C'est lui qui créa le Bol d'Or des Monédières en 1952, cette épreuve rassemblait tous les champions cyclistes jusqu'en 1967, avant de reprendre entre 1982 et 2002.

Chaumeil, grâce à la Maison de Pays créée en 1994, peut faire découvrir à nos touristes des produits du terroir ainsi que l'exposition sur la vie de Jean SÉGUREL. Pour les locaux, comme pour les touristes, on peut déguster à Chaumeil des myrtilles cultivées et sauvages et du miel puisé dans la belle bruyère. On peut, par ailleurs, s'adonner aux activités équestres et pratiquer le parapente et l'aéromodélisme dans un site exceptionnel. Les amoureux de la randonnée pédestre, à cheval ou à VTT sont comblés par de nombreux sentiers balisés.

Grâce aux activités de nos associations, nous accueillons plusieurs stages de danse et de musiques traditionnelles : vieilles, cabrettes, accordéons, violons, etc. La fête de la myrtille avec sa tarte géante de 20 m² a également lieu tous les ans.

L'activité agricole est surtout représentée par les éleveurs ovins et un seul éleveur de bovins, les autres exploitants venant de communes proches pour travailler les terres. Grâce à eux, notre campagne reste entretenue.

Je souhaite à tous les habitants de cette nouvelle Communauté joie, bonheur et santé pour cette nouvelle année.



Site de lancement pour les parapentes



Table d'orientation du Suc-au-May



Meyrignac-L'Église

Maire : Jean-François MENUET
Secrétaire de mairie : Rachel LASFARGUES

Nombre d'habitants : 63
Téléphone mairie : 05 55 21 42 44
maire.meyrignacleglise@wanadoo.fr



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE ET MOT DU MAIRE

Jean-François MENUET, Maire de Meyrignac-L'Église

La commune de Meyrignac L'Église a été construite dans les années 1600 autour de l'église Sainte Anne déjà existante. La commune présente un grand intérêt architectural par la qualité et l'authenticité de son patrimoine. On retrouve notamment dans le bourg d'anciennes bâtisses des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles.

Sur une surface globale de 1022 hectares, la commune comptait essentiellement des activités agricoles et forestières. Grâce à la création du complexe touristique du Domaine des Monédières, référencé 4 étoiles, du site des Cabanes de Salagnac composé de 6 cabanes contemporaines construites entre les arbres et surplombant le ruisseau des Dagues, de la ferme pédagogique « la P'tite ferme de Caro » avec son camping, Meyrignac L'Église est devenue une destination touristique. Pour renforcer ces atouts, le lac offre de nombreux services assurés par la municipalité : baignade surveillée, buvette, pédalos, canoës, ou encore jeux pour les enfants.



La vie du bourg s'est enrichie au cours de ces dernières années et a vu l'installation :

- d'une architecte,
- de la savonnerie artisanale des Monédières,
- des ateliers du colombier : formation au travail du bois,
- d'un centre de formation au yoga,
- de l'association « résider pour entreprendre » qui accueille et accompagne les porteurs de projets qui souhaitent s'installer dans notre région.

La fête du pain, organisée par le comité des fêtes, lors du dernier week-end de juillet vient animer la commune ainsi que le concert annuel de musique classique, réhaussé chaque année par la présence d'artistes internationaux, donné en l'église début août.

Ainsi nous sommes fiers de prouver qu'une petite commune peut être dynamique grâce à l'implication de ses habitants pour la faire vivre au quotidien et la rendre attractive.



Blason communal



Fontaine



Bourg



Vieux puits





Sarran

Maire : Michel POINCHEVAL
Secrétaire de mairie : Justine ROCCA

Nombre d'habitants : 270
Téléphone mairie : 05 55 21 33 05
mairie.sarran@laposte.net
www.mairie-sarran.fr



L'origine du nom de la commune reste encore mystérieuse. Sarran fut la propriété de la famille De Gimel jusqu'en 1766. L'église Saint-Pierre-ès-Liens était alors la chapelle privée d'un château aujourd'hui disparu. Celui-ci se situait probablement près de la place actuelle du village. En 1766, la famille De Gimel vend la baronnie aux Selve qui en revendront eux-mêmes la moitié aux Combarel du Gibanel. Ces deux familles deviendront baronnes de Sarran jusqu'à la Révolution. Les terres seront ensuite morcelées pour être vendues aux petits seigneurs de l'endroit.

Pendant la Révolution, Sarran, comme beaucoup de villages corréziens, se montra réfractaire aux idées révolutionnaires. En 1793, la Convention requit toutes les cloches afin de les fondre et les destiner à des usages profanes. Pendant la nuit, des habitants du village descendirent la cloche et l'ensevelirent profondément. Elle échappa ainsi au feu et fut remise en place en juillet 1801.

Parmi le patrimoine remarquable de la commune, on compte l'église, datée du XV^e siècle, classée Monument Historique. Elle se compose notamment d'un portail de type limousin avec un clocher-mur, et de deux chapelles dédiées à la Vierge et à Saint-Michel, patron secondaire de l'église. On y remarque aussi deux panneaux en bois sculpté (la Cène et les Noces de Cana), et diverses statues dont une Vierge de Piété en pierre (XV^e s.) et de Saint Jean-Baptiste en bois sculpté (XVIII^e s.). On retiendra aussi la fontaine au linteau sculpté dans le village du Cher, le four à pain couvert de chaume au village du Bru ou encore les nombreuses croix.

Outre le patrimoine architectural, Sarran offre un point de vue remarquable, au Puy de Sarran, sur la vallée de la Corrèze, le Massif des Monédières, ceux du Sancy et du Cantal. Là, les visiteurs découvrent un imposant calvaire élevé en 1883 (les croix initialement en bois ont été reconstruites en béton en 1939).

LE MOT DU MAIRE

Michel POINCHEVAL, Maire de Sarran



La commune de Sarran a la chance de disposer sur son territoire d'un important petit patrimoine. Ces différents éléments ont été préservés : four à pain, croix nombreuses... L'architecture est dans l'esprit local, à base de granit avec quelques constructions remarquables : l'église, le château de Bity, la Mairie, la grange du Cher...

Sarran s'est ouverte au monde grâce à l'édification du Musée du Président Jacques Chirac. Il attire chaque année de nombreux visiteurs et offre à la commune une oeuvre architecturale contemporaine, parfaitement intégrée au sein de la nature environnante. Chaque année, se tient aussi le festival de folklores, le premier week-end d'août.

La nature est riche, et se caractérise par les paysages typiques des Monédières, de la vallée de la Corrèze (510 mètres d'altitude) et de la montagne avec notamment le Puy de Sarran qui culmine à 819 mètres.

Mais Sarran c'est aussi la population d'aujourd'hui avec 270 habitants. Une grande convivialité se dégage de la commune avec de nombreuses associations vivantes et dynamiques. Elles sont à la base des marchés de producteurs de pays tous les jeudis de juillet et d'août qui connaissent d'ailleurs un grand succès.

En bref, Sarran c'est un petit bout de France (peut être de France profonde) encore préservé des nombreuses agressions du monde moderne, un petit coin de France où il fait bon vivre !



Four à pain



Fontaine du Cher



Puy de Sarran - Calvaires



AGRICULTURE

Restitution du diagnostic agricole

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, lancé à l'automne et qui devra être finalisé avant fin 2019, la Communauté de Communes a demandé à la Chambre d'Agriculture de la Corrèze d'établir un diagnostic agricole du territoire.

Les résultats de ce diagnostic ont été présentés devant l'ensemble des maires de la Communauté de Communes le 14 décembre dernier.

Plusieurs éléments sont à retenir :

9 821 hectares sont déclarés en surface agricole dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) sur le territoire de la Communauté de Communes. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 4 528 hectares sont déclarés en surface agricole par des exploitations sociétaires (EARL, GAEC, SARL,...), soit 46 % des surfaces ;
- 5 293 hectares sont déclarés par des exploitations individuelles, soit 54 % des surfaces.

La Chambre d'Agriculture recense 181 exploitants sur le territoire. En moyenne, un exploitant agricole dispose de 54 hectares sachant que ce dernier peut avoir des terres agricoles en dehors du périmètre étudié.

Au regard de la répartition par classe d'âge des exploitants, on remarque que le territoire communautaire est moins exposé que la moyenne départementale à la problématique de la transmission des exploitations, bien que cet enjeu ne soit pas à négliger pour les années à venir.

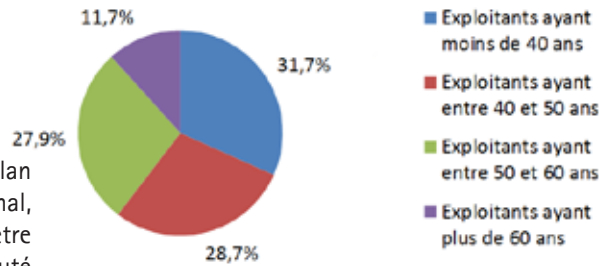
En plus de ces surfaces agricoles déclarées à la PAC, la Chambre d'Agriculture estime que 1 520 hectares sont également à considérer en surface agricole sans pour autant être déclarés à la PAC, ce qui porte le total à 11 341 hectares, soit 23 % du territoire de la communauté de communes.

Plusieurs pistes d'explication sont avancées :

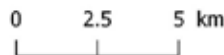
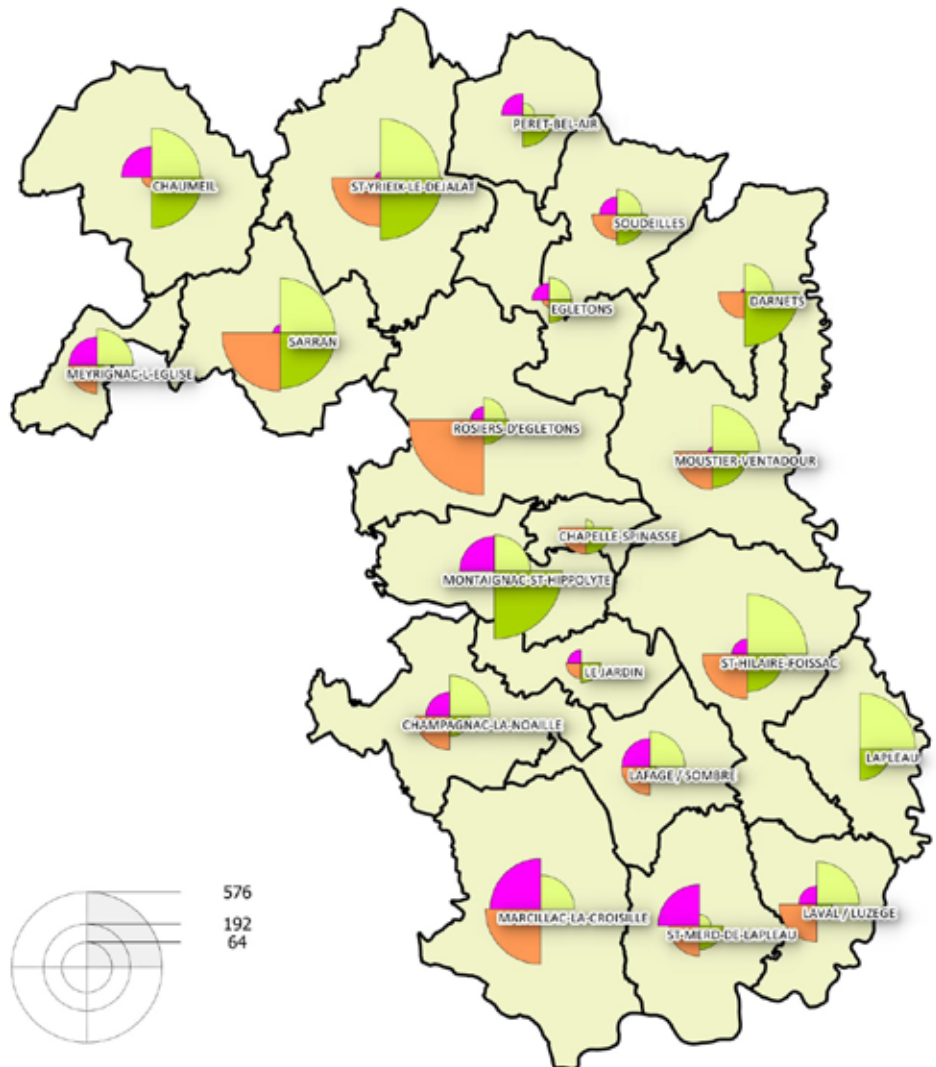
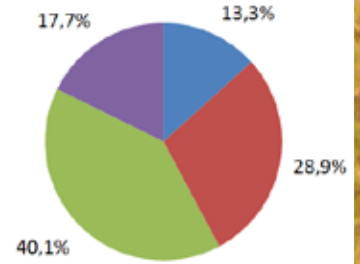
- certains propriétaires ne veulent pas louer leurs terres aux exploitants, afin de pouvoir les récupérer plus facilement dès qu'ils le souhaitent,
- certaines exploitations peuvent ne pas faire de déclarations PAC,
- des terres peuvent être en phase de transition entre une cessation d'activité et un début de nouvelle activité,
- des néo-ruraux ou des retraités agricoles possèdent quelques hectares de terrains où ils élèvent quelques chevaux ou quelques brebis, sans faire de déclaration PAC.

En conclusion, la Chambre d'Agriculture a indiqué qu'il sera essentiel, au travers du document d'urbanisme, de préserver au mieux les terres agricoles et de soutenir les exploitations agricoles dans leurs projets de développement.

Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières



Département de la Corrèze



Répartition des surfaces selon l'âge des exploitants

- Part des exploitants ayant moins de 40 ans
- Part des exploitants ayant entre 40 et 50 ans
- Part des exploitants ayant entre 50 et 60 ans
- Part des exploitants ayant plus de 60 ans

*** CONCERT ***

Les humeurs cérébrales

21h

NOUVEAU SPECTACLE 2017

Entrée
gratuite

ESPACE VENTADOUR - A89 SORTIE 22



WWW.LESHUMEURSCEREBRALES.COM

SAMEDI 4 FÉVRIER
Egletons (19)



www.correze.fr
CORREZE
LE DÉPARTEMENT



Les humeurs
cérébrales

